



**Procès – Verbal du Conseil Municipal du lundi  
05 décembre 2022**

Le cinq décembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 novembre s'est réuni en Mairie de Rhuis dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-François GOYARD, Maire de Rhuis.

Etaient présents :

Jean-François GOYARD, Maire,

Xavier BERNARD, Marie-Thérèse PARASKEVAS, Jean Paul FÉLIX, adjoints au Maire

Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER, Virginie FERRET-COURTEL, Caroline HOFFERT, Antoine DAVENE de ROBERVAL, Thierry SEUTIN conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

Jennifer MONTEIRO donne pouvoir à Jean-François GOYARD

Michel DUCHOSSOY

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 heures 30 minutes.

Monsieur le Maire annonce que deux délibérations s'ajoutent à l'ordre du jour

Désignation du secrétaire de séances:

À l'unanimité, Marie-Thérèse PARASKEVAS est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2022 n'appelant plus d'autre observation est adopté à l'unanimité.

**Décision modificatif n°2**

M. GOYARD informe qu'il est nécessaire d'effectuer la correction et la création de décisions modificatives comme suit :

Vu le budget primitif pour 2022, voté le 07 avril 2022.

Considérant le manque de crédit au chapitre 204 en dépenses d'investissement, il convient d'effectuer un virement de crédit du chapitre 21 compte 21538 de 3 509.58 € au chapitre 204 compte 20413.

Le Conseil Municipal a voté, à l'UNANIMITE des membres présents, les modifications budgétaires suivantes:

**Projet travaux de voirie Chemin de Bacouel pour la canalisation des eaux de pluie et la sécurisation piétonnière**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Xavier BERNARD, chargé des travaux.

Monsieur Xavier BERNARD fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité d'approuver le projet d'enfouissement et du renforcement des réseaux électriques, de télécommunication et fibre optique pour le chemin de Bacouel et d'autoriser le Maire à signer tous les documents s'y afférant.

Monsieur GOYARD met au vote après en avoir délibéré, et le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité la réalisation des travaux concernant l'enfouissement et le renforcement des réseaux électriques, de télécommunication et fibre optique pour le chemin de Bacouel et d'autoriser le Maire à signer tous les documents s'y afférant.

Questions diverses :

- Marie Thérèse Paraskevas informe le CM sur le transfert de la Gouvernance de l'eau. La loi prévoit le transfert de la gouvernance de l'eau aux communautés de communes au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les décisions seront prises par la CCPOH et des représentants de la CCPOH seront présents au niveau des différentes instances. Si un syndicat existe (c'est le cas pour RHUIS), il pourra continuer à exister mais les représentants des communes seront remplacés par des représentants de la CCPOH. La gestion du prix de l'eau sera faite par la CCPOH. Le prix de l'eau devra être harmonisé au niveau de la CCPOH.
- Marie Thérèse Paraskevas fait un point avec le dossier projets de jardins familiaux Les propriétaires des parcelles B11-B12-B141 (route de Roberval) nous ont informés de leur intention de donner ces parcelles à une association. Le projet est de créer des jardins familiaux. Compte rendu des contraintes liées au PLU (zone N) ainsi que de la réglementation du PNR (zone boisée protégée, site natura 2000 de la vallée de l'automne), nous les avons informés de l'impossibilité de leur donner l'accord de la mairie.
- Date du prochain CM le 30 janvier 2023 à 18h30
- Fin de séances 19h40



Handwritten signature: Jean-François GOYARD  
Official stamp: MAIRIE DE RHUIS, le Maire, 60410